

RAPPORT D'ACTIVITE

2012-2013

Editorial du Président

L'année universitaire 2012-2013 fut celle de la mise en place du nouveau contrat pluriannuel d'établissement, signé avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche le 28 mars 2012. Ce fut donc une année importante durant laquelle furent engagées les priorités définies, en partenariat avec les services de l'Etat, par l'ensemble de la communauté universitaire. Elle fut aussi une année de réflexion, avec la tenue des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Nous pouvons être fiers des actions menées durant cette année. Elles se sont traduites, une nouvelle fois, par le renforcement de notre attractivité notamment auprès des étudiants. Ces derniers étaient encore plus nombreux, à la rentrée 2012, renforçant une dynamique de croissance qui ne faiblit pas depuis plusieurs années. En 5 ans, les effectifs de nos étudiants ont effet cru de 15 % (et, s'agissant des étudiants étrangers, de 12 % sur la même période).

Cette attractivité, comme vous le constaterez dans les pages qui suivent, repose à la fois sur la qualité des formations dispensées mais également sur notre politique de recherche de qualité. Le lien entre la formation et la recherche est toujours présent. Par exemple le Bio3 Institute, qui verra le jour à la rentrée 2015, est bien un projet de formation (formation d'avenir et d'excellence, avec une part importante réservée à l'alternance et à l'apprentissage) mais également un projet étroitement associé à la recherche (notamment à travers ses liens avec le LabEx Mabimprove). De ce point de vue, les séparations en chapitres ou sous-parties inhérentes à un rapport d'activités rendent imparfaitement compte de l'unité de notre action et de la cohérence de nos ambitions.

L'attractivité renforcée de l'université nous oblige collectivement. Elle crée des devoirs, notamment celui d'accueillir dans de bonnes conditions nos étudiants, qui doivent pouvoir bénéficier de tous les atouts nécessaires à leur réussite universitaire et à leur future insertion professionnelle. C'est pour cette raison que nous avons mis en place, en 2010, un schéma directeur immobilier destiné à penser ce que serait le patrimoine immobilier de l'université de Tours à horizon 2020. Ce travail de prospective, passionnant, s'est concentré tout au long de l'année universitaire. Il a été marqué par le début des travaux sur le site des Tanneurs. De plus, il nous a amené à travailler dans la plus grande concertation avec l'Etat et les collectivités territoriales pour imaginer divers scénarii, étudier les complémentarités possibles entre nos projets et les leurs. De ce point de vue, le Schéma directeur immobilier n'a donc pas été un schéma technique ! Il est éminemment politique et nous permet de faire vivre le partenariat, de projet et de vision, qui nous lie aux différents acteurs de notre territoire.

Pour réussir collectivement, il nous faut avoir le sentiment d'appartenir à une même communauté au sein de laquelle nous partageons une histoire, une mémoire, des valeurs et des fiertés identiques. L'humanisme, cher à François Rabelais, guide nos actions. Nous le retrouvons, par exemple, dans l'attention que nous portons aux étudiants ou aux personnels en situation de handicap. Nous le retrouvons dans notre volonté de faire de l'université un espace d'accomplissement individuel, garant d'autonomie intellectuelle, de distance critique ou de liberté de pensée ; un espace de respect des autres ou d'engagement citoyen. Nous le retrouvons, enfin, dans les valeurs de solidarité et de tolérance que nous partageons et qui fondent notre identité tout en renforçant notre sentiment d'appartenance à l'université François-Rabelais.

Tous les projets et réalisations détaillés dans les pages suivantes ont eu pour contexte des contraintes budgétaires fortes. Celles-ci nous ont conduits à travailler encore plus efficacement, à mieux coordonner nos actions et piloter l'établissement. Elles nous ont également amenés à prendre des mesures difficiles, notamment dans le domaine des formations, qui ont été largement expliquées et, nous semble-t-il, comprises. Etre à l'écoute (des personnels, des étudiants, des partenaires de notre établissement) est aujourd'hui une condition plus que nécessaire pour co-construire une politique partagée par tous les acteurs qui rendent possible le rayonnement de l'université François-Rabelais.

Loïc Vaillant,

Président de l'université François-Rabelais de Tours

UNE UNIVERSITE ATTRACTIVE

Une recherche ambitieuse à visibilité internationale

La recherche à l'université François-Rabelais est menée par près d'un millier de chercheurs, ingénieurs et techniciens. Elle couvre des domaines variés et se traduit par des publications, conférences, thèses, dépôts de brevets et projets communs avec des entreprises ou des collectivités locales. Nous avons la volonté d'établir et de maintenir la chaîne complexe qui va de la recherche fondamentale « sur la frontière de la connaissance scientifique » aux applications économiques et sociétales. Cela se traduit en particulier par notre engagement ferme dans plusieurs centres de recherche communs avec des industriels, bâtis avec le soutien des collectivités.

La recherche scientifique, incluant les Sciences de l'Homme et de la Société, se joue aujourd'hui au niveau international. L'université François-Rabelais a pris récemment des initiatives pour renforcer l'ouverture internationale de ses unités de recherche. Un recensement des « actions à l'international » a été effectué. Ce recensement couvre entre autres les publications avec co-auteur hors de France (plus de 600 en 2012), les colloques internationaux organisés à Tours (40), les mobilités entrantes et sortantes de chercheurs, les cotutelles de thèse, les réseaux et projets internationaux et les diplômes en partenariat.

Ce recensement alimentera une base de données dynamique en voie de finalisation. De plus une incitation financière, baptisée Bonus Qualité Internationale a été mise en place pour encourager les unités de recherche à développer et structurer leurs actions à l'international. Ce bonus est basé sur une évaluation quantitative et qualitative des actions et des projets de l'unité. Les responsables des unités de recherche ont accueilli en général favorablement la demande de recensement des actions, accompagné d'une déclaration politique sur les axes de développement futurs.

L'ambition internationale de l'université passe par les programmes de l'Union Européenne : le programme dit « Horizon 2020 » structure le soutien de l'UE à la recherche pour les sept années à venir. Les enjeux financiers et les retombées économiques potentielles sont considérables. ***Le CNRS, l'université d'Orléans et l'université François-Rabelais ont mis en place depuis 2007 la CMER (Cellule Mutualisée Europe Recherche)*** qui est chargée d'informer, de sensibiliser et d'accompagner les chercheurs sur le montage de projets de recherche européens. Sur la base d'un bilan de son activité (305 projets déposés en 6 ans, dont 75 acceptés), les deux universités, le CNRS et la Région Centre ont décidé de confirmer cette structure et de la doter de moyens supplémentaires.

De plus l'université a participé activement aux réflexions menées au niveau régional pour établir les axes prioritaires de recherche, suivant la politique européenne dite de spécialisation intelligente.

Dans le cadre du **programme Ambition Recherche et Développement 2020 (ARD)** et en réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la Région Centre en 2012 pour identifier des projets de recherche ambitieux, ciblés et porteurs de retombées socio-économiques, l'université François-Rabelais a coordonné deux projets. Cet important chantier a mobilisé de nombreux chercheurs durant l'année 2012-13. Les projets ont subi une évaluation scientifique exigeante, diligentée par la

Région. Ces deux projets étaient portés par le PRES Centre Val de Loire Université et impliquaient les deux universités de la Région et les organismes de recherche.

Un premier projet porte sur le thème des bio-médicaments. Il s'agit de comprendre et mettre au point de nouveaux médicaments issus de ou produits par des processus biologiques, et non plus par la chimie de synthèse classique. Ce programme a été retenu par la Région pour des financements importants qui doivent entraîner la venue à Tours et à Orléans de nouveaux chercheurs et de nouvelles entreprises. Les équipes de recherche concernées sont bien sûr celles de médecine, pharmacie et biologie, mais aussi de chimie, de sciences humaines et de mathématiques.

Un second projet, baptisé « Intelligence des Patrimoines » se donnait pour objet l'étude coordonnée et pluridisciplinaire des patrimoines naturels et culturels, à partir d'une vision globale déclinée sur des « chantiers » précis. Très original et bien évalué scientifiquement, ce projet sera soutenu (hors ARD) par la Région. L'université François-Rabelais, avec ses partenaires université d'Orléans et INRA, est engagée pour en faire un axe visible de sa politique scientifique.

Par ailleurs, le Projet Lavoisier (LABoratoire à Vocation d'Innovation pour la Sécurité et l'Industrialisation des Energies Renouvelables), porté par le CEA et retenu dans le cadre du programme ARD, associe des chercheurs de l'université de Tours.

Ces actions ne sont évidemment pas sans lien avec l'ambition internationale, et l'accueil de chercheurs étrangers sera privilégiée, avec le soutien du Studium®.

Un nouveau site web Recherche et Valorisation (<http://recherche-valorisation.univ-tours.fr/>) a été mis en place en 2013. Il est tourné tout autant vers les chercheurs eux-mêmes, que vers les étudiants et les partenaires extérieurs ou le grand public. On y trouve un panorama complet des activités, forces et priorités de l'université en matière de recherche, valorisation et formation doctorale. Les visiteurs accèdent à des informations pratiques et bien sûr aux sites plus spécialisés de chacune des unités de recherche et autres structures de recherche (plateaux techniques mutualisés, fédérations de recherche, laboratoires public-privé, centres d'expertise et de transfert).

Une offre de formation favorisant l'autonomie et la réussite des étudiants

La réussite des étudiants est au cœur des préoccupations de l'université François-Rabelais.

1. Lutter contre le décrochage !

L'université propose notamment plusieurs dispositifs pour **lutter contre le décrochage et faciliter les réorientations**. Pour aider les étudiants dans leur réflexion, la Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (MOIP) a mis en place des ateliers pour tous les étudiants de Licence 1 qui ont la possibilité de se réorienter de plein droit à la fin du premier semestre. 20 étudiants en ont profité cette année. Naturellement, chaque étudiant ayant des doutes sur son orientation peut être reçu en entretien individuel sur rendez-vous tout au long de l'année.

Des ateliers spécifiques en janvier pour les étudiants de Première année commune des études de santé (PACES) ont été mis en place depuis 2 ans. En effet, certains étudiants sont dans l'obligation de se réorienter suite à leurs résultats du premier semestre. Ils ont des attentes fortes en termes d'informations. Sur 157 étudiants concernés par la réorientation, 150 étudiants sont venus aux ateliers organisés par la MOIP. C'est un public attentif qui s'est intéressé aux passerelles et autres nombreuses possibilités offertes : cours de rattrapage sous forme d'Unités d'enseignement d'ouverture (UEO) en biologie ; semestre spécifique à l'UFR Sciences Pharmaceutiques pour combler les lacunes et repartir sur des bases solides ; rentrées décalées des IUT ; intégration dans une autre filière de l'université. Un dossier téléchargeable gratuitement en ligne complète ces interventions.

Pour offrir plus d'opportunités à de bons étudiants, le réseau Polytech a mis en œuvre le projet Avosti qui consiste à intégrer des PACES en deuxième année de PeiP renforcé (Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech). Polytech'Tours s'est donc associé à l'UFR de Médecine pour proposer 24 places aux PACES.

Toujours dans le même objectif, et dans le cadre de l'arrêté du 27 avril 2012, l'UFR Médecine a signé des conventions avec l'Institut des techniciens de laboratoire médical du Centre Hospitalier Universitaire (16 places) et l'école d'Ergothérapie de l'IFRSS Croix Rouge (5 places). Elle a renforcé la convention avec l'IRFMK d'Orléans qui propose dorénavant 63 places au lieu de 40 en 2011.

A la fin du 2^{ème} semestre, de nombreux étudiants de PACES sont également dans l'obligation de changer d'orientation. Certains ne sont pas autorisés à redoubler en raison de leur classement, d'autres ne sont pas classés en rang utile alors qu'ils sont redoublants. Pour les étudiants reçus-collés (année validée, mais non classés en rang utile), une validation des acquis automatique est permise en biologie et en sciences de la matière. Ces mêmes étudiants seront dispensés des écrits des concours IFSI et de certaines unités d'enseignement de la formation d'infirmier suite à un nouvel arrêté.

2. Favoriser l'entrée dans la vie professionnelle

S'agissant des jeunes diplômés, il a été constaté, au sein de l'université de Tours, une augmentation des demandes d'accompagnement à laquelle **Passport Vie Pro** cherche à apporter une réponse. Il s'agit, la plupart du temps, d'anciens étudiants rencontrés au cours de leur cursus, qui se tournent à nouveau vers la MOIP au moment de leur recherche d'emploi, ne sachant pas vers quelle autre structure se tourner. En l'absence d'un dispositif dédié à ce public, il a paru de mettre en place une action spécifique pour la rentrée universitaire 2012-2013.

Il a été décidé de travailler avec Pôle Emploi afin de communiquer sur cette action auprès des jeunes diplômés inscrits à Pôle Emploi.

Passeport Vie Pro accompagne les jeunes diplômés de Master 2 et Doctorat de l'université François-Rabelais de Tours dans la validation de leur projet et la réalisation de candidatures efficaces pour décrocher leur premier poste.

Huit séances sont proposées sur deux mois environ avec quatre ateliers collectifs, et quatre entretiens individuels. Les séances collectives abordent les thèmes suivants : Valoriser ses atouts / Rédiger ses candidatures / Préparer ses entretiens de recrutement / Connaître son marché et environnement de travail

Ne plus être seul face à sa recherche d'emploi, pouvoir partager et échanger en groupe, alimenter sa réflexion et avancer plus rapidement, bénéficier de rendez-vous individuels apportant des réponses personnalisées au projet de chacun sont les principaux atouts de Passeport Vie Pro.

Deux sessions ont été organisées en 2012- 2013 et ont concerné 54 étudiants (11 docteurs et 43 diplômés de Master 2). Six mois après la fin de la première session, les ¾ des diplômés suivis sont en poste. A l'issue de la deuxième session, soit avant la fin des deux mois de l'accompagnement, 50% des diplômés avaient signé un contrat (en lien avec leur diplôme).

Le **MOBIL (Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence)** est un module d'élaboration du projet professionnel et de formation de l'étudiant qui a été mis en place dès la rentrée 2012/2013 pour tous les étudiants de Licence 1. Son objectif est de rendre les étudiants acteurs de leur orientation en leur transmettant une méthode de recherche d'information et d'aide à la décision et de favoriser leur réussite ainsi que le passage de l'université au monde professionnel.

Ce module est composé de deux travaux dirigés de 10 heures chacun aux semestres 2 et 6 qui leur permettent de mieux se connaître, d'explorer des métiers et de mieux identifier les parcours de formation et les métiers liés à leur filière. Ces TD sont animés soit par des enseignants, soit par des professionnels extérieurs, le plus souvent issus de la même filière de formation.

Par ailleurs, les étudiants doivent valider des "points MOBIL" en participant à des actions de leur choix parmi une liste qui leur est proposée : conférences métiers, stages, visites d'entreprises, ateliers... qui sont autant d'occasions de développer une meilleure connaissance du monde professionnel. Chaque action leur permet de valider 1 à 3 points MOBIL et ils doivent en cumuler un minimum de 6 pour obtenir, en fin de Licence, une certification obligatoire.

Cette année, ce sont environ 4.700 étudiants qui étaient concernés par le MOBIL. Leurs retours sur ce nouveau dispositif est plutôt positif puisque, sur un échantillon de 278 étudiants, 77 % déclarent mieux connaître les poursuites d'études et possibilités de réorientation, 66 % pensent que ce module est utile pour des L1, et que 75 % sont globalement satisfaits du module MOBIL.

Afin **d'encourager l'entrepreneuriat et faciliter l'accompagnement de projets de création d'entreprise** porté par des étudiants ou de jeunes diplômés, l'université a organisé du 11 au 14 février 2013 la première semaine de l'entrepreneuriat étudiant.

Trois tables rondes ont été proposées sur les différents sites universitaires autour des témoignages d'étudiants ou d'anciens étudiants ayant monté leur entreprise :

- « Créer mon entreprise... cap ou pas cap ? »
- « Jeune et patron... comment être crédible ? »
- « Comment j'ai eu LA bonne idée ! »

Le 14 février après midi un « *forum de l'entrepreneuriat étudiant* » réunissait, à l'UFR de Droit, Economie et Sciences et sociales, 24 exposants partenaires : chambres consulaires, experts comptables, ordre des avocats, financeurs, pépinières d'entreprise etc... Les étudiants se sont adressés à ces spécialistes. Parallèlement, trois ateliers-conférences étaient animés par nos partenaires (Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire et Chambre de commerce et d'Industrie de Touraine...).

Les étudiants rencontrés au cours de cette opération n'avaient pas tous un projet immédiat de création d'entreprise mais se sont exprimés sur l'intérêt de faire se rencontrer sur le campus étudiants motivés par l'entrepreneuriat et experts de la création-reprise d'entreprise.

Le **certificat universitaire « Entrepreneuriat, innovation et stratégie »** créé en 2012 a été reconduit en début d'année 2013. 60 étudiants en Master 1 ont été retenus pour y participer, dont 6 étudiants de France Business School et 5 élèves de l'ENIVL de Blois.

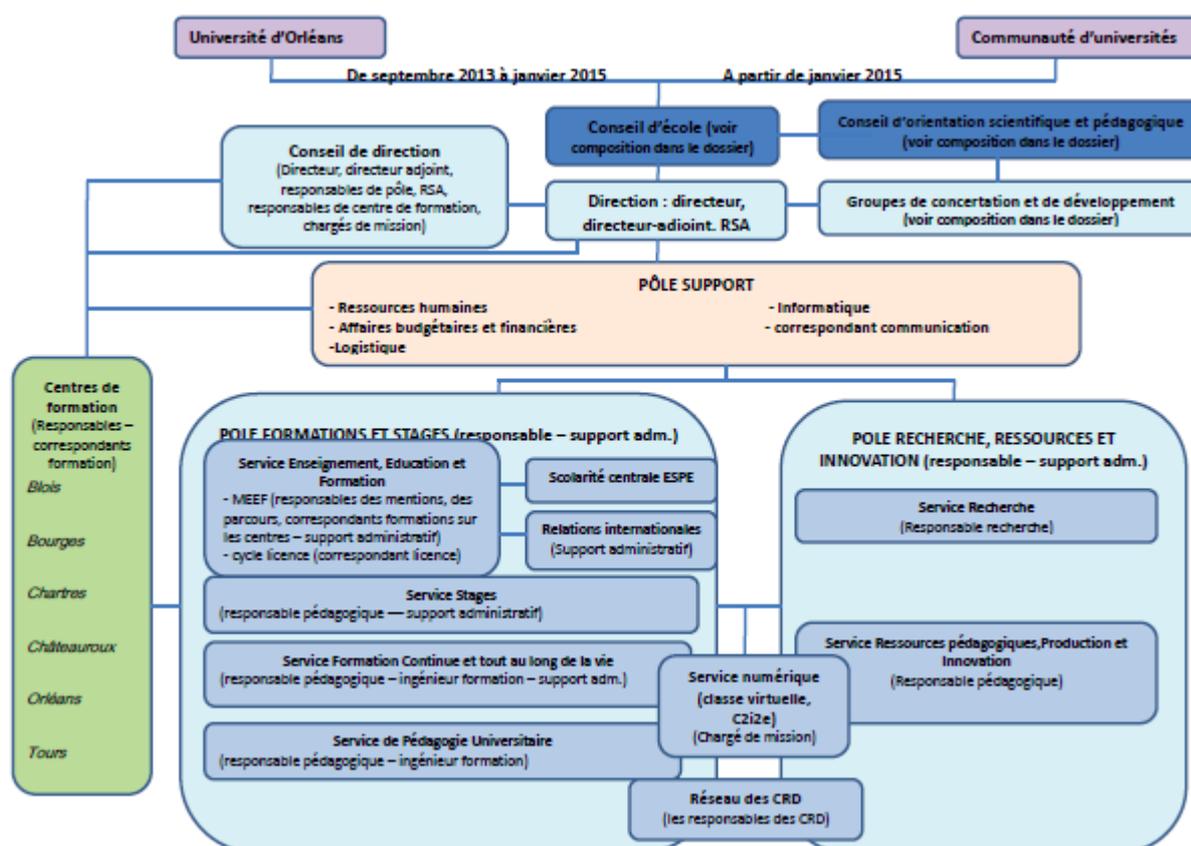
Les 49 étudiants de l'université étaient issus de filières différentes : 11 en Arts et sciences humaines ; 10 en biologie-santé ; 10 en droit, 10 en sciences économiques et sociales ; 6 en Lettres et Langues 2 à l'IAE.

La formation de 24 heures s'est déroulée au cours de 3 séances de 3 heures de 18h à 21h et 3 samedi matin (dédoublés) de 8h30 à 13h30. 50 étudiants se sont vus attribuer le Certificat universitaire. L'évaluation du dispositif par les étudiants participants a été jugée très positive.

L'année universitaire 2012 – 2013, c'est aussi l'année de **création des ESPE, Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education**. Au sein de l'académie Orléans-Tours, le projet a été porté par les deux universités, en partenariat avec le rectorat, avec pour chefs de projets Jean-Marc Houpert (université de Tours) et Nathalie Magneron (université d'Orléans). Le comité de pilotage était constitué des deux chefs de projet, d'un représentant de chaque université (Nadine Imbault pour Tours) et de deux représentants du rectorat. Des groupes techniques constitués de membres des universités et du rectorat ont travaillé à l'élaboration du projet.

L'ESPE de notre académie sera transitoirement rattachée à l'université d'Orléans jusqu'au 1^{er} janvier 2015, date à laquelle elle entrera dans la communauté d'universités et établissements dans laquelle les deux universités seront partenaires.

Le schéma fonctionnel ci-dessous regroupe l'organigramme politique et l'organisation de l'ESPE en services:



Les missions de l'ESPE sont principalement :

- La formation initiale des étudiants se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation, et des personnels d'enseignement et d'éducation stagiaires ;
- La formation continue des enseignants (1er et 2nd degrés) et des personnels d'éducation ;
- La formation initiale et continue des personnels du supérieur.

A ces trois missions principales se rattachent une mission de recherche ainsi que les missions de développement de méthodes pédagogiques innovantes et d'usages du numérique.

Ainsi, dans le projet d'ESPE centre Val de Loire deux axes stratégiques (l'alternance intégrative et la formation des enseignants du supérieur) et deux axes de développement (la recherche sur les questions d'enseignement, d'éducation et de formation et la formation continue diplômante) ont été proposés.

L'offre de formation MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) comprend :

- Une mention de master MEEF « premier degré » co-habilitée entre les deux universités de l'académie ;
- Une mention de master MEEF second degré inscrite dans le domaine « Sciences et Techniques » avec 5 parcours dont 2 co-habilités (mathématiques et physique-chimie), les 3 autres étant proposés par l'université d'Orléans (EPS, SVT et maths-sciences) ;
- Une mention de master MEEF second degré inscrite dans les domaines « Arts, Lettres, Langues » et « Sciences Humaines et Sociales » avec 9 parcours dont 5 co-habilités (anglais, espagnol, histoire-géographie, lettres et Sciences Economiques et Sociales), un parcours musique proposé à l'université François-Rabelais et les parcours arts plastiques, lettres-histoire et lettres-langues proposés par l'université d'Orléans.
- Une mention de master MEEF « encadrement éducatif » avec 3 parcours :
 - « devenir CPE : publics adolescents et pratiques éducatives » ;
 - « Accueillir, accompagner, enseigner auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers » (M2, formation continue) ;
 - « Autres métiers de l'enseignement, de l'éducation, de la formation et de la médiation » (M2)

L'ESPE Centre Val de Loire a été créée par arrêté du 30 août 2013 : elle est accréditée jusqu'à la fin du contrat d'établissement liant l'université de rattachement à l'Etat pour les trois premières mentions (1^{er} degré, 2nd degré, Encadrement éducatif).

Le dossier d'accréditation précise également l'intention de l'ESPE de mettre en place la 4^{ème} mention des masters MEEF, "*Pratiques et Ingénierie de la Formation*", et demander l'accréditation pour la rentrée 2014. L'université François-Rabelais possède un département de sciences de l'éducation, avec notamment deux parcours en M2 qui correspondent parfaitement à cette mention (« *Stratégie et ingénierie en formation d'adultes* » et « *Ingénierie et fonctions d'accompagnement en formation* »).

3. Innover

L'Unité d'Enseignement « **Projet expérimental transdisciplinaire** » résulte de la réflexion et de la volonté des cinq départements de Biologie de l'UFR Sciences et Techniques de faire appréhender aux étudiants de L3 l'interdisciplinarité dans le domaine de la biologie actuelle. Cette UE est destinée à tous les étudiants en L3 de Biologie à l'UFR Sciences et Techniques (200 étudiants en 2012-2013).

Cette UE présente des originalités fortes pour les étudiants : 38h de Travaux Pratiques réalisées en une semaine et une transdisciplinarité regroupant tous les domaines de la biologie enseignés à l'UFR Sciences et Techniques. Pour cette raison, ce nouvel UE a été fortement soutenu par l'Université avec un investissement de 160 000€ dans le cadre d'un projet du Contrat d'objectifs et de moyens pour l'achat des équipements nécessaires à la réalisation des Travaux Pratiques.

D'un point de vue logistique, sur 3 semaines consécutives, 4 salles de TP fonctionnent en parallèle, regroupant ainsi 80 étudiants qui réalisent 1 semaine de TP en même temps. 20 enseignants-chercheurs et moniteurs ainsi que 5 techniciens des cinq départements de Biologie de l'UFR Sciences et Techniques ont contribué à la mise en place, à la réalisation et à la réussite de cet enseignement.

L'objectif de cette UE est de faire travailler les étudiants sur une thématique scientifique unique (Réponses des plantes à des stress environnementaux) à l'aide de méthodes et de connaissances issues de différentes disciplines de la biologie : Biologie moléculaire, Biochimie, Microbiologie, Physiologie animale et végétale.

Les étudiants ont apprécié cette immersion dans ce mini-projet de recherche car il leur a permis de mettre en œuvre de nouvelles techniques (vues de façon théorique jusqu'alors), de mener des procédures expérimentales complètes (non réalisables dans des séances de TP classique de 4 ou 8h) et enfin de faire une synthèse approfondie de différentes notions de biologie au service d'une question scientifique. Ainsi, ils ont pu comprendre que les différentes disciplines de la Biologie sont inter-connectées et forment un continuum nécessaire à la compréhension d'un projet scientifique dans son ensemble, même s'il leur sera demandé dans leurs études futures de se spécialiser dans un domaine. Ils ont pu également se montrer à eux-mêmes qu'ils avaient une grosse capacité de travail, d'analyse et de synthèse (7,5 h de TP/jour plus 2 à 3 h de rédaction du compte-rendu/jour) et éprouver un réel plaisir à suivre de jour en jour les résultats de leurs expériences qui conditionnaient la réussite d'un travail global d'une semaine entière. Ce format de TP d'une semaine les oblige d'ailleurs à être impliqué et actif ce qui leur a permis de passer un cap au niveau autonomie et prise en charge. Cette autonomie leur a permis au semestre suivant d'être des acteurs de leur formation.

Le taux de réussite de cette UE a été remarquable (196 étudiants ont obtenu cette UE en session 1) et le taux de réussite en L3 très important.

De nouvelles formations ont également vu le jour durant l'année universitaire 2012-2013 : par exemple la licence professionnelle « *Forêt, gestion et préservation de la ressource en eau* » ; la licence professionnelle « *Energie renouvelable et gestion de l'énergie électrique* » ; la licence professionnelle « *Optométrie et basse vision* » ; la licence « *Droit français, droit allemand* » ; la spécialité « *patrimoine culturel immatériel* » du master « *Arts, lettres, langues* » (mention « *Patrimoines, écrit, matériel, immatériel* ») ; la mention « *Sciences humaines et épistémologie de l'action* » du master « *Sciences humaines et sociales* » ; le master franco-allemand « *Discours et pratiques des médiations culturelles* » ; Le double diplôme de master en « *Etudes italiennes* » avec l'université de Perugia, etc.

Par ailleurs, l'université a adopté des mesures pour améliorer les conditions d'études des étudiants ayant des contraintes et des besoins spécifiques (salarisés, en double cursus, chargés de famille, en situation de handicap, sportifs de haut niveau, élus...). D'une part, le **régime spécial d'études (RSE)** a été réformé pour en élargir le champ (étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau, étudiants ayant des mandats électifs nationaux et locaux, directeurs adjoints de composante) et en améliorer les modalités ; il est prévu également de renforcer l'information des enseignants sur ce régime. D'autre part, a été élaborée une charte qui comporte un ensemble de préconisations pour un meilleur accompagnement pédagogique des étudiants bénéficiant du RSE.

Dans les **bibliothèques universitaires**, la formation des étudiants à la méthodologie et aux outils documentaires a été mise en relief par le rapport qui a été réalisé et présenté au conseil de la documentation sur les années 2009 à 2011 et qui a donné lieu à la mise en place d'un groupe de travail transversal au SCD.

Ces formations se font en lien étroit avec les apprentissages disciplinaires et avec les enseignants. Elles ont montré leur efficacité pour une meilleure réussite des étudiants dans les cursus de L1 notamment, dans lesquels près de 4000 étudiants ont été formés en 2012-2013, dans toutes les disciplines.

Les formations en master et en doctorat ont bien progressé et permettent d'aborder les questions plus spécifiques aux travaux de recherche.

L'une des nouvelles formules issues des réflexions du groupe de travail Formation a été baptisée MICADO (Méthodologie de l'Information, Conseil et Aide DOcumentaire). Ce dispositif introduit une notion de formation modulable et personnalisée destinée aux étudiants comme aux enseignants. Ses premiers pas sont très encourageants quantitativement mais surtout on constate que les personnes formées expriment une grande satisfaction, obtenant des réponses qui correspondent bien à leurs besoins.

Le dispositif proposé en fonction des différents niveaux d'étude articule une formation systématique des premières années et des formations plus modulables, adaptées aux besoins spécifiques des étudiants et des enseignants tout au long du cursus et de la carrière.

Enfin, le **collège doctoral**, qui regroupe les cinq écoles doctorales des universités d'Orléans et de Tours (trois écoles doctorales communes dans le domaine « Santé, Sciences et Technologies » et une école doctorale « Sciences de l'Homme et de la Société » dans chaque université) a pris en charge depuis cette année l'élaboration d'un catalogue de formations proposées aux étudiants-chercheurs préparant un doctorat. Ces formations, dites transversales, sont hors du champ de spécialisation du doctorant et sont destinées à favoriser son ouverture et son autonomie, donc sa réussite. Le règlement des écoles doctorales impose à chaque doctorant de suivre un certain nombre de ces formations. Celles-ci concernent par exemple l'insertion professionnelle (préparation à la recherche d'emploi, découverte de l'entreprise, valorisation de la recherche, ...) les langues (étrangères pour les doctorants francophones, ou « français langue étrangère »), la communication et la culture scientifique. Sur chacune de ces formations sont recueillis les sentiments des participants ; cela permet de faire évoluer l'offre de formation en fonction des besoins et du taux de satisfaction.

Une université ouverte sur le monde

Le parcours « **Politique et relations internationales** », lancé à la rentrée 2010 par l'UFR Lettres et Langues à l'initiative du Service des Relations Internationales a vu en juin 2013 la sortie de sa première promotion ayant suivi les trois ans de formation complémentaire. Constitué de modules d'histoire, de relations internationales et de droit, avec un volume de cours délivrés en anglais conséquent (près de 50%), ce parcours piloté se caractérise par le désir d'ouverture internationale qui a présidé à sa conception puisque son originalité est de rassembler des étudiants régulièrement inscrits à l'ensemble de la formation et des étudiants d'échange internationaux libres de suivre et de valider un ou plusieurs éléments d'enseignement au choix sur les six semestres proposés.

L'attractivité de ce parcours n'a cessé de croître avec chaque année des effectifs de L1 en hausse (48 inscrits en 2012-2013, et plus de cent demandes en 2013-14). Les inscrits sont majoritairement étudiants en Droit-Langues, Anglais, LEA et Histoire.

Si le succès de ce parcours très ouvert sur l'international dans son contenu est désormais avéré pour les inscrits tourangeaux, sa réussite auprès des étudiants internationaux, toutes nationalités confondues, s'est aussi construite progressivement sur ces trois ans et plus de 80 étudiants d'échange (relevant des UFR Lettres et Langues, Arts et Sciences Humaines et Droit Economie et Sciences sociales) ont suivi et validé au moins un enseignement de ce parcours pendant leur séjour à l'université en 2012-13, en hausse par rapport aux 23 de 2011-12, plébiscitant les cours enseignés en anglais mais ne s'y limitant pas.

Autour d'une petite équipe pédagogique d'enseignants très investis dans ce parcours depuis son lancement, ce sont vingt-trois enseignants issus de trois UFR, de l'Ecole publique de journalisme de Tours qui sont intervenus sur les six semestres d'une formation pluridisciplinaire et multilingue qui se structure et trouve son identité dans l'offre de formation de l'université. Elizabeth Shepperd vient d'être recrutée en tant que Maître de Conférences avec une spécialisation « Relations Internationales » et viendra dès la rentrée 2013 renforcer l'équipe pédagogique.

Suite à la demande formulée en 2009 par l'Université François-Rabelais de doubler des parcours de Master par des parcours en langue anglaise et la réponse positive faite par le parcours aménagement du master « Villes et Territoires », le **Master Planning and Sustainability** a démarré en septembre 2010. En parallèle, un dossier de demande d'habilitation d'une spécialité internationale de Master en aménagement-urbanisme a été déposé dans le cadre de la démarche de contractualisation de l'Université. L'objectif était (et reste) d'offrir l'opportunité à des étudiants étrangers anglophones d'étudier un an en France à un haut niveau, autour des problématiques d'aménagement de l'espace et de l'urbanisme en lien avec les questions environnementales (gestion des risques naturels, préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel...). La perspective de former par la recherche aux questions de développement territorial durable correspond aux compétences de l'équipe pédagogique qui s'est mobilisée de façon volontaire (enseignants-chercheurs en aménagement-urbanisme de l'UMR CITERES).

A travers un recrutement diversifié, l'ambition était aussi (et reste) de confronter, de faire dialoguer et de mixer les cultures nationales en matière d'aménagement durable des territoires. Enfin, en termes de rayonnement international, le rôle de ce Master est de promouvoir l'approche française d'action publique au sein des territoires, et, plus largement, de contribuer au rayonnement de la langue, de la culture et des valeurs portées par la société française. Dans cette perspective, le Master a intégré une unité d'enseignement du français et de la culture française de 30 heures obligatoire pour tous étudiants, avec un test de langue à la clé.

Au bout de trois ans d'existence, le bilan est nettement positif. Il doit beaucoup aux efforts des enseignants-chercheurs et des responsables institutionnels qui ont soutenu ce projet. Le soutien institutionnel sans faille de l'Université de Tours (à tous les niveaux, y compris dans sa politique d'accueil de professeurs étrangers invités), l'appui logistique continu de l'Ecole Polytechnique de Tours et de l'UMR CITERES, et l'action conjointe des RI de l'UFRT (dont le rôle a été et reste décisif sur de nombreux plans) et de la Région Centre (en particulier grâce aux bourses allouées aux étudiants entrants dans les programmes internationaux) ont joué un rôle crucial. Ces efforts conjoints ont été avant-gardistes en regard des nouvelles dispositions ministérielles sur la possibilité d'enseigner en anglais dans les cursus universitaires.

Depuis son démarrage, le Master Planning and Sustainability a connu une dynamique ascendante, qui s'est notamment traduite par des effectifs croissants et une diversification géographique notable des étudiants. Le tableau ci-dessus témoigne de ce dynamisme. 40 étudiants ont été accueillis au total, représentant 17 nationalités.

L'action des enseignants-chercheurs impliqués (depuis le début) et la mobilisation des réseaux internationaux de l'Université y sont vraisemblablement pour beaucoup. En particulier, on peut citer les accords bilatéraux nombreux et diversifiés du Département Aménagement (23 accords actifs), les conventions de coopération (avec le Tamil Nadu en Inde, avec le Brésil, avec d'autres en cours de finalisation), les programmes pédagogiques européens (2 Programmes Intensifs ERASMUS), le projet d'un Master conjoint (coordonné par l'Université de Hanovre). Par ailleurs, des projets de recherche majeurs européens (FP7, ESPON, Hubert Curien...), nationaux (ANR, PUCA...) et régionaux contribuent à cette dynamique en offrant aux étudiants du Master l'opportunité de travailler, dans le cadre de leur mémoire, dans des opérations de recherche d'envergure tout en s'imprégnant de la culture aménagiste française. Cette imprégnation s'est également faite grâce aux rencontres organisées avec des professionnels français de l'aménagement et au voyage d'étude organisé pour la première fois en janvier 2013 à Saint-Etienne et Lyon.

Par ailleurs, la participation de professeurs invités par l'Université et d'enseignants-chercheurs étrangers accueillis en mobilité (Erasmus ou accords bilatéraux) a été décisive pour la dynamique comme pour le rayonnement du Master, notamment en termes de retombées sur les candidatures d'étudiants de leurs universités respectives de rattachement. Le tableau ci-dessus liste les 11 séjours d'enseignants-chercheurs étrangers, provenant de 6 institutions, qui ont directement bénéficié au Master.

L'avenir de ce Master, qui fonctionne plutôt bien malgré sa jeunesse, et peut-être celui des autres cursus internationaux qui figurent dans l'offre de l'université tient aussi beaucoup à ce que nous serons capables, ensemble, de faire efficacement sur plusieurs plans.

- Les professeurs invités et en mobilité sont vitaux (car le réservoir de collègues internes en mesure d'enseigner et de tuteur en anglais reste limité). D'où la nécessité d'y accorder une attention dans les affectations de contingents de mois de professeurs invités en tenant compte de l'avis explicite des responsables de masters internationaux.
- Les bourses de Master entrantes (notamment régionales), en nombre et en montant suffisants, sont déterminantes pour continuer à attirer des étudiants d'origine géographique diversifiée, notamment des pays en développement et des grands pays émergents (mais aussi des pays de l'UE en grande difficulté, comme la Grèce, l'Espagne, l'Italie et le Portugal, où même les bourses ERASMUS se font de plus en plus rares), pour amortir les frais d'entrée élevés (inscription + stage de recherche éventuel) dans les Master internationaux de l'Université.

Ce point est crucial pour rassurer et attirer ces étudiants. Car ce ne sont pas tant les étudiants des pays « riches » (relativement, s'entend) qui frappent à nos portes (et qui ont des possibilités

multiples de financement, y compris par emprunt bancaire), que ceux des pays émergents (Chine, Inde, Brésil, Mexique, Turquie, etc.) ou en développement qui frappent à nos portes. De nombreux candidats admis ont renoncé à cause de leur « capacité de financement ». Par exemple, pour la seule promotion entrante en septembre 2013, 4 excellents étudiants (originaires respectivement de Bosnie, de Palestine, d'Afghanistan et d'Iran) ont été admis dans le Master, mais sont finalement partis là où on leur proposait des conditions financières avantageuses (dont, pour la candidate iranienne, UCLA...).

Il nous faudrait donc mettre en place des incitations et appuis plus attractifs, plus convaincants. Nous n'y sommes pas encore, malgré tous les progrès accomplis depuis quelques années.

- De plus, imaginer des dispositifs spécifiques et efficaces pour financer des poursuites en thèse d'étudiants issus de ce Master qui le souhaitent et en sont capables. Ces dispositifs doivent être spécifiques car, comme le montre l'expérience de ces deux dernières années, les étudiants issus de ce Master n'ont aucune chance de décrocher une allocation de recherche nationale ou régionale étant donné, notamment, la barrière de la langue. Or, la vocation d'un Master recherche est de sélectionner des étudiants aptes à faire une thèse. Plusieurs étudiants brillants se sont vu proposer un financement par des universités françaises (Angers) ou étrangères (McGill, Université de Montréal...).
- Enfin, la réforme de la nomenclature des masters, décidée par le Ministère, se traduira par la disparition des intitulés de spécialités. Il faudra donc trouver pour ce Master un intitulé de mention qui exprime le projet pédagogique. A priori, l'intitulé « Urbanisme et aménagement » est celui qui convient le mieux.

Depuis trois ans, l'Université de Tours participe régulièrement au montage de dossiers de candidatures en réponse aux appels d'offre européen **Erasmus Mundus**. Après un premier succès en 2010-2011 ayant conduit à l'ouverture à la rentrée 2012-2013 du master « *Information Technologies for Business Intelligence* » (IT4BI), le projet déposé par le Service des Relations Internationales pour développer un partenariat Erasmus Mundus Action 2 (<http://www.2e2f.fr/page/parteneriats-erasmus-mundus>) avec des universités européennes et d'Amérique Latine fait partie des 57 projets retenus en 2013 (sur 192 dossiers déposés).

Ce programme, dont la réunion de lancement aura lieu à Bilbao les 23 et 24 octobre 2013 a plusieurs objectifs : développer les échanges d'étudiants entre partenaires (de la licence au post-doctorat, pour des durées de 1 à 36 mois), mais aussi les échanges d'enseignants-chercheurs et de personnels administratifs (pour des durées de 1 à 3 mois).

Pour ce faire, le programme Erasmus Mundus accorde au projet sélectionné des bourses de mobilité pour les ressortissants européens et des pays tiers. Le projet, coordonné conjointement par l'Universidad de Deusto (Espagne) et l'Universidad Nacional de Concepción (Paraguay), comporte 8 universités européennes (dont des universités déjà partenaires de l'Université de Tours, Technische Universität Berlin, University College Dublin, Univeristá degli Studi di Perugia, University of Burgos) et 12 universités d'Amérique Latine (1 université d'Argentine, 2 de Bolivie, 1 du Brésil, 1 du Chili, 1 de Colombie, 1 d'Equateur, 1 du Paraguay, 2 du Pérou, 1 d'Uruguay et 1 du Venezuela). Un site web présentant le l'ensemble du consortium et les objectifs visés ouvrira très prochainement.

L'engagement international de l'université François-Rabelais a récemment été reconnu à l'occasion **d'une étude menée par STeXX - Student Experience Exchange** : celle-ci a évalué la satisfaction des étudiants internationaux. Elle a été réalisée d'après les avis déposés par près de 17.000 étudiants. Avec un score de 8,7/10, l'Université François-Rabelais est classée troisième meilleur

établissement d'enseignement supérieur en France et obtient ainsi le *StudyPortals Bronze Award for International Student Satisfaction*.

TRAVAILLER ENSEMBLE ET RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

La richesse d'une université est celle des hommes et des femmes, personnels et étudiants, qui y travaillent. Il est important de les accompagner afin que chacun puisse, au sein d'une communauté à laquelle on se sent pleinement appartenir, s'épanouir totalement.

Mieux accueillir et accompagner les personnels et les étudiants

1. Rejoindre l'université

Les premiers moments passés au sein de l'université peuvent être déterminants. Pour les étudiants comme pour les personnels, il est indispensable de réussir cette première étape.

Dans l'objectif de **faciliter l'adaptation des étudiants à l'université et de favoriser leur réussite** dès la première année tant en dynamisant la vie universitaire qu'en renforçant le sentiment d'appartenance, l'université a souhaité organiser une semaine de rentrée, d'accueil, de bienvenue et d'intégration à destination des étudiants primo-arrivants. L'enjeu était de réussir à rassembler autour d'événements les 5000 primo-arrivants, répartis sur les différents sites universitaires des villes de Tours et de Blois. Cette semaine d'accueil s'est déroulée du 3 au 7 septembre 2012.

La semaine de rentrée des étudiants s'est ouverte, dans toutes les composantes, par un amphithéâtre d'accueil. Le directeur de la composante et ses assesseurs ont présenté leur UFR et les services à l'étudiant de l'université : SCD, MOIP, RI, SUMPPS, SUAPS, SEVE, MH, Culture... Un PowerPoint de présentation des services de l'université a été diffusé sur les écrans de nombreuses composantes. Les étudiants retrouvaient également les plaquettes d'information des services sur les chaînes d'inscription. Certaines associations étudiantes ont tenu des stands dans les halls de plusieurs composantes.

La semaine d'accueil comprend des événements obligatoires que les nouveaux arrivants doivent suivre :

- Formation à l'Environnement Numérique de Travail (ENT)
- Réunions de filières
- Tests de langues

Toutes ces activités sont organisées par les composantes.

Outre les activités obligatoires, des événements facultatifs ont été mis en place dans le but de dynamiser la vie universitaire, de développer un sentiment d'appartenance, de tisser des liens et de mieux accueillir les primo-arrivants. Une réception d'accueil a eu lieu à l'hôtel de ville de Tours en présence du Sénateur-Maire et du Président de l'université le lundi 3 septembre. Cette manifestation a obtenu un grand succès puisque près de 900 étudiants ont fait le déplacement. Les représentants du CLOUS étaient aussi invités pour la première fois. Le Sénateur-Maire et le Président de

l'université, entourés de leurs équipes, ont souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants et un buffet était offert.

Une soirée à la Guinguette sur les bords de Loire a été organisée le mercredi 5 septembre : L'entrée gratuite a permis une affluence record à la Guinguette pour un mercredi. De nombreux étudiants français mais aussi étrangers (Erasmus et sous conventions) ont pu ainsi se retrouver dans une ambiance conviviale au bord de la Loire. L'association étudiante « *The Broadway artistic show* » a animé la soirée par un spectacle cabaret intitulé « *Wilkommen, Bienvenue, Welcome* ».

Enfin, la semaine s'est conclue par l'opération *Fac à Vélo* le jeudi 6 septembre : cet événement a permis aux nouveaux étudiants de découvrir la ville et les différents sites universitaires par un parcours proposé à vélo. La journée s'est achevée par un barbecue au SUAPS. Il est à noter une augmentation de la participation avec 293 participants contre 238 l'année précédente (205 vélos prêtés contre 174 l'an dernier). Un grand nombre d'étudiants étrangers ont souhaité participer à l'opération si bien qu'il fut impossible de contenter tout le monde, notamment parce qu'il n'y avait plus assez de vélos disponibles sur la ville et ses environs. Toutes les composantes se sont bien impliquées (rappels des directeurs en amphi, fin des cours au plus tard à 16h00...).

La semaine d'accueil, ce fut aussi :

- La semaine culturelle du 1er octobre au 11 octobre avec 5 spectacles gratuits (théâtre, concerts, danse, ciné...).
- Une soirée d'accueil des étudiants étrangers le 3 octobre à l'hôtel de ville en collaboration avec la mairie de Tours et Campus 37 – The Education Valley.
- Un concert exceptionnel gratuit (Dub Pistols) le 5 octobre dans la salle Thélème.
- L'organisation d'une semaine d'intégration des étudiants étrangers du 29 octobre au 2 novembre

En 2013, la **formation des nouveaux maîtres de conférences** a été mise en place afin d'accompagner les jeunes enseignants lors de leurs premiers pas dans le métier. Elle s'est tenue sur trois jours : les 5 mars, 26 mars et 14 mai. Vingt-et-un maîtres de conférences y ont participé. Chacun a été invité individuellement par lettre. La formation possédait un caractère obligatoire et était incluse dans une politique générale sur l'amélioration de la qualité des enseignements. Elle visait aussi à développer chez les enseignants-chercheurs une culture de la formation continue tout au long de leur carrière.

La Formation a été assurée par M. Denis Berthiaume, Directeur du centre de Soutien à l'Enseignement de l'Université de Lausanne sous le titre « *Atelier de Formation-réflexion sur l'Enseignement Universitaire.* » Le programme dans son ensemble a comporté 6 modules :

- Comment choisir et structurer le contenu d'un enseignement ?
- Comment traduire les contenus d'un enseignement en objectifs pédagogiques ?
- Comment choisir des stratégies ou des méthodes d'enseignement adaptées aux objectifs pédagogiques ?
- Comment choisir et développer ses méthodes d'évaluation (contrôle) des apprentissages des étudiants ?
- Comment animer un groupe en situation d'apprentissage (grand groupe ou groupe restreint) ?
- Comment développer ses enseignements dans le cadre d'une approche-programme ?

La finalité de cette formation était d'améliorer les compétences suivantes :

- Concevoir des activités de formation (cours, séminaires, TD, TP, séances d'exercices) ;
- Animer des groupes en situation d'apprentissage ;
- Participer à la construction et à la gestion des cursus universitaires ;
- Procéder au suivi et à l'évaluation de leur expérience.

A l'issue de la formation, les participants ont rempli un questionnaire d'évaluation de l'atelier. Dans une très forte majorité, ils ont considéré que la formation répondait à leurs besoins, que son contenu était intéressant et que les outils développés seraient intégrés dans leur pratique enseignante. Ils ont aussi avancé l'idée d'une journée supplémentaire dans quelques mois afin de faire le bilan de l'évolution de leur pratique pédagogique.

Le bilan de la formation est donc très positif. Deux autres sessions de formation sont d'ores et déjà programmées. Une formation à la prévention de la voix sera adjointe pour les nouveaux participants et un manuel sur l'enseignement à l'Université sera distribué à tous les nouveaux maîtres de conférences.

2. Une université soucieuse de ses personnels et de ses étudiants

En 2013, l'université François-Rabelais a choisi de rentrer dans le réseau PAS (**réseau de prévention, d'aide et de suivi**) au profit de l'ensemble des personnels de l'université, par la signature d'une **convention-cadre avec la MGEN** (Mutuelle générale de l'Education nationale). L'objectif de cette convention est la mise en place d'actions communes (université François Rabelais – MGEN) dont la finalité est de prévenir et de promouvoir la qualité de vie au travail des personnels.

Avant la fin de l'année 2013 sera mis à disposition de tout le personnel, un Espace d'Accueil et d'Ecoute (EAE). Il s'agit d'un lieu neutre de parole, d'écoute et de conseil ayant pour but l'accompagnement des personnes fragilisées connaissant des difficultés personnelles et/ou professionnelles. Les personnes pourront se présenter spontanément ou être dirigées vers ce dispositif par les services de la Direction des Ressources Humaines, le médecin de prévention et/ou l'assistante sociale des personnels.

La mise en place d'autres actions communes sera décidée par un Comité de Pilotage présidé par le Président de l'université ou son représentant dans lequel siègeront des représentants de l'université et de la MGEN. Les décisions seront prises à l'unanimité.

En juin 2013 une **ASIU (Aide Sociale d'Initiative Universitaire) Transport** a été mise en place à l'université, faisant passer la participation de l'employeur aux frais de transport en commun de 50 à 66 %. Les personnels ont été informés par flyer joint au bulletin de paye. Cette aide possède trois caractéristiques :

- Elle est à destination de tous les personnels de l'université ;
- Elle concerne uniquement les abonnements au transport en commun car sa création relève aussi d'une politique du développement durable ;
- Elle concerne l'agglomération de Tours, de Blois et aussi les départements d'Indre et Loire (37) et du Loir-et-Cher (41).

Le coût des abonnements est ainsi diminué significativement. Cette ASIU transport doit favoriser l'utilisation des transports en commun. Elle rentre pleinement dans la politique de développement durable mise en place à l'université de Tours.

Par ailleurs, le président de l'université et les organisations syndicales représentées au comité technique ont signé un **accord qui porte sur la revalorisation des primes BIATSS** sur une période de 3 ans, couvrant les années 2012, 2013, 2014 et 2015. Cet accord prévoit une enveloppe indemnitaire supplémentaire de 600.000 € sur la période 2013-2015. Cette enveloppe sera répartie comme suit :

300.000 € en 2013 ; 150.000 € en 2014 et 150.000 € en 2015. Cette mesure traduit une augmentation de 27 % en 3 ans de l'enveloppe globale consacrée aux primes des personnels BIATSS. Cette politique indemnitaire est fondée sur les principes suivants :

- Un taux unique pour toutes les catégories C, RF, AENES et BIB.
- La mise en place d'une logique de fonction plutôt que de grade.
- Un alignement des primes des RF sur celles de l'AENES selon les groupes de cotations des postes mis en place pour la PFR.
- Les bénéficiaires de la prime informatique et les bénéficiaires de la prime de formation continue bénéficient d'une augmentation correspondant à 50 % de l'augmentation prévue pour les agents ne percevant pas ces indemnités spécifiques et classés dans le groupe le plus faiblement coté.
- Le régime indemnitaire des contractuels à durée indéterminée de catégorie A reste fixé à 50 % du régime indemnitaire des personnels titulaires.
- Le régime indemnitaire des contractuels à durée indéterminée des catégories B et C est fixé à 75 % du régime indemnitaire des personnels titulaires.
- Le classement des postes de catégorie A et B dans les différents groupes est rediscuté chaque année en groupe de travail avec les représentants du personnel signataires du protocole.

Enfin, la vice-présidente Vie étudiante est désormais également chargée de **l'égalité entre les femmes et les hommes** à l'université, qu'il s'agisse des étudiants ou du personnel. Lors de cette première année d'activité, elle s'est intégrée dans plusieurs réseaux nationaux (Conférence permanente des chargés de mission égalité-diversité) et locaux (Réseau égalité 37, Groupe départemental égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif) afin de pouvoir bénéficier d'un échange d'informations et de bonnes pratiques, et de participer à des actions (préparation, dans le cadre du Groupe régional double mixité, des forums d'orientation des lycéens). Par ailleurs, un Comité stratégique sur l'égalité femmes-hommes a été mis en place à l'université, avec pour mission de proposer un plan d'actions dans ce domaine. Ce plan sera soumis à l'automne à un groupe de travail associant les syndicats, s'agissant des dispositions relatives à l'égalité professionnelle, puis au Comité technique et au Conseil d'administration. Parmi ses préconisations, certaines ont déjà été mises en œuvre ainsi l'enrichissement des données du bilan social et la création d'une nouvelle unité d'enseignement d'ouverture (UEO) sur cette problématique proposée par l'UFR Lettres et langues.

S'agissant des étudiants, une nouvelle instance de pilotage de l'OVE de Tours, le **Conseil d'orientation de l'OVE**, a été mise en place cette année, sous la responsabilité de la Vice-présidente chargée de la vie étudiante, afin d'y associer les vice-présidents, directeurs et responsables concernés, ainsi que les directeurs de composante.

Son rôle est triple :

- Discuter en amont du programme de travail de l'OVE, afin de mieux prendre en compte les besoins des directions, services et composantes ;
- Valider, avant diffusion et publication, les études de l'OVE ;
- Coordonner les enquêtes réalisées dans l'établissement par les différents services.

Sur proposition de ce conseil et du CEVU, le Conseil d'administration de l'université a adopté une **nouvelle procédure de coordination des enquêtes** menées par les services dans l'établissement auprès des étudiants. Les services doivent faire remonter au Conseil d'orientation de l'OVE, au plus

tard le 30 avril, leurs projets d'enquêtes, afin que celui-ci arrête le calendrier de l'année suivante en fonction des priorités de l'établissement. L'OVE peut apporter son expertise pour l'accompagnement de ces enquêtes.

Parallèlement il est demandé aux enseignants d'informer le Conseil d'orientation de l'OVE de leurs projets d'enquêtes et d'essayer de les caler sur le planning mis en ligne.

Ces règles doivent permettre de coordonner davantage les nombreuses enquêtes menées en direction des étudiants, tant sur le plan national (OVE national, LMDE...) que dans l'établissement et d'obtenir des taux de réponse plus importants.

Enfin, l'Université a adopté une **charte des rythmes universitaires** qui doit servir de cadre à l'établissement des emplois du temps. Elle comporte des préconisations destinées à améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants. S'agissant des rythmes journaliers, elle recommande de limiter les enseignements à huit heures et de les positionner entre 8h et 18h, de limiter la durée des cours magistraux à deux heures consécutives en licence et trois heures en master 1, de prévoir une pause de quinze minutes entre deux cours et de tenir compte des déplacements entre les sites. Elle prescrit une pause méridienne d'une heure minimum et préconise un échelonnement des sorties de cours afin d'éviter les attentes dans les restaurants universitaires. En ce qui concerne les rythmes hebdomadaires et semestriels, elle recommande notamment de répartir, dans la mesure du possible, les enseignements de manière équilibrée sur toute la semaine (en réservant le jeudi après-midi pour les UEO et les activités sportives, et en évitant le samedi matin) ainsi que sur chaque semestre, d'assurer une semaine de révision avant les examens et d'allonger le nombre de semaines d'enseignement.

S'agissant de la vie associative étudiante, l'année a été marquée par des innovations et un réel dynamisme, grâce notamment à l'action conjuguée du nouveau vice-président étudiant délégué à la vie associative, du Bureau de la vie de l'étudiant et d'une animatrice en service civique chargée d'accompagner les associations étudiantes dans leur développement et leurs projets.

Dans le cadre de la semaine d'accueil, l'université a initié un partenariat avec la Compagnie du Petit Monde chargée de la gestion de la Guinguette « *Tours sur Loire* », dans le but de réaliser une soirée de rentrée mettant en valeur une association étudiante. La compagnie étudiante Broadway Artistic Show a présenté à un public très nombreux quelques extraits de la comédie musicale « *Cabaret* ». Ce partenariat est appelé à se pérenniser les prochaines années.

Des dispositifs nouveaux ont été mis en œuvre afin d'encourager et de dynamiser la vie étudiante :

- La première édition de la manifestation « *Assoc'Actives* » qui propose aux membres des associations étudiantes un cycle gratuit de formations avec des professionnels du milieu associatif ;
- La première réunion de l'Assemblée des présidents d'association, avec pour objectif de permettre à ces derniers de se prononcer directement sur les actions menées en matière de vie associative et d'améliorer les services offerts ;
- L'attribution d'une subvention annuelle aux associations ayant des élus dans les conseils centraux.

Par ailleurs, les conditions d'attribution des subventions du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) pour les projets associatifs étudiants ont été révisées, d'une part, pour clarifier et préciser les conditions de fond, d'autre part, pour renforcer les garanties procédurales (présentation orale des projets au-dessus d'un certain montant, motivation des refus).

Un complément d'informations sur le fonctionnement du FSDIE a été apporté par la création d'une foire aux questions (FAQ) mise en ligne sur le site internet.

Dans l'objectif de **développer et d'encourager la vie étudiante**, l'université a proposé une mission de service civique de 6 mois auprès des associations étudiantes (une cinquantaine d'associations étudiantes sont référencées à l'université). Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Il doit constituer pour les volontaires une étape d'apprentissage de la citoyenneté et de développement personnel.

Ainsi, le 7 février 2013, l'université François-Rabelais a recruté son premier volontaire en service civique. Les objectifs principaux de sa mission ont été d'aider les associations étudiantes dans leur développement, d'améliorer les adhésions, d'augmenter le nombre de projets déposés et retenus au titre du FSDIE et de participer à des projets qui rassemblent autour de la vie étudiante.

Son action a permis de dynamiser véritablement la vie étudiante et la vie associative étudiante de l'université pendant le deuxième semestre de l'année universitaire 2012-2013.

En particulier, les activités suivantes ont été réalisées :

- Recensement des associations étudiantes ;
- Aide aux projets d'associations étudiantes ;
- Assistance aux demandes de subvention (notamment FSDIE)
- Création d'une foire aux questions sur le fond social de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) mise en ligne sur le site internet de l'université ;
- Participation aux réunions de la vie de l'étudiant avec la Vice-Présidente de la vie de l'étudiant, du handicap, de l'égalité et de la diversité, le Vice-Président Etudiant et le Directeur de la vie de l'étudiant et les services concernés ;
- Participation aux réunions des commissions du FSDIE ;
- Co-organisation de l'évènement « Assoc-Actives » avec les associations étudiantes sur deux sites universitaires (6 et 7 mars 2013) ;
- Participation à l'organisation de l'évènement Campus 37 « fête de printemps » à destination des étudiants étrangers (4 avril 2013) ;
- Organisation de l'Assemblée des Présidents d'Associations (22 mai 2013) ;
- Recensement des lieux et maisons de l'étudiant sur les différents sites universitaires ;
- Participation à l'organisation de la semaine d'accueil de l'université (soirée guinguette du 4 septembre) ;

3. Une politique en faveur du handicap ambitieuse

Au nom des valeurs humanistes qu'elle porte, l'université François-Rabelais mène une politique forte en faveur du handicap. S'agissant des personnels, **l'amélioration du recrutement et de l'accompagnement des personnels en situation de handicap** est un point central de la carte stratégique de l'établissement. La mission handicap continue à inciter les agents concernés à se déclarer en informant sur les bénéfices de la RQTH (flyers adossés à la fiche de paye des agents). La sensibilisation des personnels et de la communauté universitaire à la question du handicap reste un enjeu important. A cet effet, une formation intitulée « le handicap mieux l'appréhender pour mieux le gérer » a été organisée au profit des directeurs, responsables et chefs de services.

L'augmentation du nombre de personnels déclarés est importante : de 29 au 1er janvier 2010 à 41 personnes au 1er janvier 2012, puis à 58 personnels au 1er janvier 2013, soit 2.4 % de la population

salariée de l'université. De plus, l'établissement a consacré cette année 20 000 euros à l'aménagement des postes de travail (avec le soutien du FIPHFP). L'université poursuit l'objectif, à l'échéance 2017, d'arriver à 4 % de personnels reconnus en situation de handicap.

D'autres mesures majeures sont programmées :

- Augmentation des recrutements, en réservant chaque année 10% des postes aux personnes bénéficiant de l'obligation d'emploi (BIATOSS et enseignants-chercheurs) ;
- Recrutement de nos propres étudiants, ce qui rejoint la problématique de leur insertion professionnelle ;
- augmentation des commandes auprès des ESAT (37 081 € de commandes en 2012) ;
- Formation et sensibilisation des chefs de service à l'intégration d'un personnel en situation de handicap.

S'agissant des **étudiants en situation de handicap**, on constate une légère augmentation, chaque année, des bénéficiaires de l'accompagnement par la mission handicap, témoignant de l'impact des démarches auprès des lycées et des Centres d'Information et d'Orientation (CIO) et des aides apportées à la poursuite d'études. L'effectif est passé à 214 en 2012-2013, soit 0,9% de la population étudiante (202 en 2011-2012). Le nombre d'étudiant en situation de handicap inscrits en M2 a doublé.

Le niveau d'études atteint est en constante augmentation, 80% sont en L1-L3, 20% en M1-M2 et doctorat. Les étudiants en situation de handicap sont surreprésentés en sciences juridiques et sous-représentés en médecine.

Une collaboration avec l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) a permis le calcul du taux de réussite des étudiants en situation de handicap. Avec un taux de 56%, il est légèrement supérieur à la moyenne des étudiants de l'université.

Les référents handicap contribuent de plus en plus à l'amélioration du dispositif d'accueil et jouent parfaitement le rôle de relai de la Mission Handicap. Les référents sont réunis une fois par an (au mois d'octobre) pour une journée de bilan, d'échanges et de formation et pour saluer leur investissement.

Des opérations de sensibilisation et de repérage en direction du secondaire ont été menées : le 4 octobre 2012, l'action de la Mission handicap a été présentée aux COP de l'académie en collaboration avec l'université d'Orléans.

La mission handicap s'est rapprochée des missions handicap des universités d'Orléans et de Poitiers, mais aussi de l'UQAM (Université du Québec A Montréal, Canada) et ont permis des échanges de bonnes pratiques.

En matière d'accompagnement, un livret a été créé pour aider les 123 étudiants assistants et accompagnateurs des étudiants en situation de handicap à mieux appréhender leur mission.

Le 8 janvier 2013 a été décidé la création d'une instance de réflexion sur le handicap à l'université qui se réunit une fois par an.

Une charte handicap de l'université a été adoptée par le CEVU le 27 juin 2013 encadrant les droits et les devoirs des étudiants en situation de handicap.

Dans le cadre des formations de sensibilisation, l'UEO autour du handicap se déroule maintenant au second semestre et a connu une augmentation du nombre de ses inscrits.

La Mission Handicap a développé son partenariat avec le conseil général, qui a financé des équipements adaptés à hauteur de 25 000 euros, dont une machine à lire « clearreader » (3200 €) pour l'accompagnement spécifique d'une doctorante malvoyante, des loupes électroniques, des dictaphones, ainsi que des clés USB et des prestations LSF et LPC.

Dans son acception globale (immobilière, pédagogique, vie de l'étudiant), **l'accessibilité a fait l'objet de nombreuses actions**. 190 000 euros ont été consacrés en 2012-2013 à l'accessibilité immobilière des bâtiments : réalisation d'une salle d'examen à l'UFR d'Arts et Sciences humaines, travaux de mise en accessibilité du CESR et des bâtiments du site du Plat d'Etain, amélioration des accès à la Bibliothèque du site Tanneurs (changement des portes).

La Mission handicap a également poursuivi la mise en accessibilité des bibliothèques universitaires en dotant la nouvelle bibliothèque universitaire de Médecine d'un poste numérique adapté à différents types de handicap, sensoriels et moteurs. Désormais, quatre postes sont installés et à la disposition des étudiants et des personnels : sur le site Tanneurs (Arts et Sciences Humaines, Lettres et Langues), le site Portalis (Droit, Economie et Sciences sociales), le site Grandmont (Sciences et Techniques) et, donc, le site Tonnelé (Médecine).

L'accès au sport pour tous et le développement des activités handisports ont été soutenus avec la création d'un marque-page « Handicap et sport, c'est possible » diffusé auprès des étudiants et la mise en ligne du dispositif handisport sur le site, en lien avec la page handicap. Mais surtout, grâce au soutien financier du Conseil Général, la Mission handicap a équipé le SUAPS de 6 nouveaux fauteuils roulants spécialisés pour les activités handisport (rugby, baskets, frisbee).

L'accès à la culture des personnes malentendantes a été amélioré par la mise en place de boucles magnétiques portables dans la salle de spectacle Thélème grâce à un soutien du Conseil Général de 7400 €.

Enfin une réflexion a été lancée sur l'amélioration de l'accessibilité du site internet de l'université.

La recherche de financements extérieurs pour accélérer les travaux d'accessibilité et les projets est actuellement une des priorités de l'université, avec l'étude d'innovations ou de « bonnes pratiques » en usage dans d'autres universités ou collectivités.

Objectif majeur, **l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap** conduit au renforcement du travail de collaboration entre la Mission Handicap et la Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (MOIP).

Le 16 novembre 2012 a été organisée une journée d'études et de recherche sur le thème du handicap et de l'insertion professionnelle dans la salle Thélème. Cette manifestation a eu un fort retentissement national et a réuni plus de 300 personnes (acteurs locaux, associations, étudiants, enseignants chercheurs, administrations, entreprises, organismes privés...).

La matinée a été consacrée à une première table ronde dévolue aux politiques d'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap réunissant des représentants du Ministère de l'enseignement supérieur et de l'université ainsi que des partenaires institutionnels : Conseil Général, MDPH, Cap Emploi. Une deuxième table ronde composée d'étudiants et enseignants-chercheurs en situation de handicap, de chefs d'entreprises, de responsables de ressources humaines et de mission handicap, ainsi que d'une responsable de la MOIP était dédiée aux retours d'expériences d'insertion professionnelle.

L'après-midi offrait un cycle de conférences sur l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, animé par des enseignants chercheurs de diverses universités. La signature de deux conventions avec Cap Emploi (départements 37 et 41) et l'université a conclu la journée.

D'autres actions, en matière d'insertion professionnelle, ont été développées :

- Mise en ligne des offres des entreprises handi-accueillantes et espace « handicap » dans R'PRO, le site d'insertion de l'université ;
- Présence de la MH dans les actions événementielles organisées par l'université (Semaine de l'Insertion Professionnelle, Salon de l'Orientation...) ;
- Participation à la réflexion nationale sur l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap (participation au groupe de travail ministériel) ;
- Document de liaison entre la MH et la MOIP pour l'accompagnement des étudiants ;
- Rencontres trimestrielles avec le MEDEF et les entreprises engagées du département ;

- Développement d'un réseau d'entreprises - publiques et privées - partenaires dans la région, notamment pour faciliter l'accès aux stages et obtenir des appuis financiers.

Favoriser la poursuite d'études des étudiants en situation de handicap est un objectif majeur. En 2012, trois étudiantes inscrites en thèse ont bénéficié d'un contrat doctoral. L'université, ayant obtenu deux des bourses ministérielles « réservées », a décidé d'accorder à la troisième étudiante une bourse présidentielle. Les trois étudiantes obtiennent d'excellents résultats dans leur recherche. Devant cette réussite encourageante, cette politique est amenée à se poursuivre. En 2013, une nouvelle doctorante handicapée de l'Université a été retenue par le Ministère pour l'obtention d'une bourse pour l'année universitaire 2013-2014.

Il est à noter que l'accroissement du nombre de doctorants en situation de handicap rejoint la question de l'insertion professionnelle, leur projet professionnel s'orientant vers la fonction d'enseignant-chercheur.

Enfin, **les outils de communication** ont été largement revus et améliorés notamment avec l'enrichissement des pages des sites internet et intranet. Des marque-pages, des flyers et des affiches ont été créés. Un onglet « recherche » présentant le laboratoire handicap et nouvelles technologies de l'EPU et le laboratoire Inserm 930 imagerie et cerveau avec l'équipe autisme et troubles apparentés de l'UFR de médecine, ainsi qu'un onglet « formation » présentant les deux Diplômes Universitaires (DU) et le master spécifique sur le handicap ont été ajoutés. Des liens vers une page handisport et vers les sites des Cap Emploi (37 et 41) ont été également créés.

Une communauté qui cultive son identité

1. La culture et le sport, facteurs d'identité

La **culture** est un élément fort de l'identité de l'université François-Rabelais. Celle-ci encourage par exemple la découverte artistique de ses étudiants à travers le **Passeport Culturel étudiant**, utilisé par près de 6.000 étudiants (+ 11 % par rapport à l'année précédente). 53 structures tourangelles et blésoises sont associées au PCE (ce chiffre augmente chaque année).

L'année 2012-2013 a été l'année de préparation des « 20 ans du PCE » qui seront fêtés en 2013-14. Le bédéiste et graphiste Marc-Antoine Mathieu, accueilli en résidence à l'université en 2010-2011, a conçu le visuel du PCE « 20 ans collector », réalisé par Supersoniks. De nombreuses réunions avec les partenaires PCE et les membres du Conseil du Service Culturel ont été organisées et divers contacts pris afin de diversifier les manifestations autour de cet anniversaire important pour la vie culturelle en région.

La résidence d'artistes du collectif Arfi a réuni 30 étudiants, rejoints par 20 étudiants du CFMI pour un travail de création présenté à Thélème le 2 avril. Des conférences sur l'histoire de l'ARFI ont été animées par Vincent Cotro, enseignant-chercheur référent de cette résidence et un double DVD rassemblant concert final et extraits des conférences est en cours de préparation. Cette résidence clôturait le projet « Tours Capitale du Jazz ». Côté **Théâtre Universitaire**, Didier Girauldon a fait travailler une quinzaine d'étudiants au projet de réécriture de Shakespeare baptisé « Périclès » qui a été vu par près de 500 spectateurs à Blois pendant « La Halle aux Jeunes » et salle Thélème le 8 avril. Au total plus de 300 étudiants ont participé aux ateliers culturels et pas moins de 2300 étudiants ont suivi une pratique artistique encadrée en UEO ou dans leurs cursus soit 9% des inscrits.

De septembre à décembre 2012, les **mercredis de Thélème** ont fait écho au 50^{ème} anniversaire de la Faculté de Médecine et depuis janvier c'est la Loire qui est à l'honneur. A l'initiative de Georges Périquet, deux ateliers scientifiques grand public baptisés « Les Ateliers de Thélème » ont été mis en place à l'UFR Sciences et Techniques en partenariat avec le CNRS et trente-sept personnes y ont participé en 2012-2013.

Suite au recrutement d'un nouveau régisseur général de Thélème au 1^{er} septembre 2012, une réflexion sur le fonctionnement de la salle a été initiée. La gestion des personnels techniques intermittents est désormais assurée par le Service Culturel via le GUSO et l'université a obtenu les licences 1 et 3 d'entrepreneurs du spectacle en décembre 2012 pour une durée de 3 ans.

L'année 2012-2013 a été marquée par plusieurs temps forts évoquant **l'histoire de l'université**. Suite à l'installation de la présidence et des services centraux et communs sur le site du Plat d'Etain au printemps 2012, l'université a souhaité évoquer le recentrage du site Tanneurs sur ses missions principales grâce à une exposition consacrée à l'histoire du site des Tanneurs et à ses missions et à la présentation des publications et activités des laboratoires de recherche rattachés aux UFR de Lettres et Langues et d'Arts et sciences humaines.

A l'occasion du cinquantenaire de la faculté de médecine, une exposition organisée par la bibliothèque de médecine Emile-Aron a permis de retracer l'histoire de la faculté de médecine depuis sa création en 1962. Le cinquantenaire de la faculté de médecine a également été l'occasion

de mener, avec les étudiants du Master pro Patrimoine culturel immatériel du CESR, une série d'entretiens auprès des anciens doyens et d'anciens enseignants-chercheurs de la faculté de médecine, qui constituent le premier volet d'un fonds d'archives sonores consacré à l'histoire de l'université.

La fondation Rabelais, à l'occasion du centenaire de la disparition d'Anatole-Félix Ledouble (1848-1913), a rendu hommage à la mémoire de cet illustre professeur d'anatomie, également archéologue et anthropologue, grâce à une exposition organisée dans les murs de la fondation de décembre 2012 à février 2013.

Jean Germain, ancien président de l'université de 1988 à 1993, a été invité à venir évoquer son activité au sein de l'université au cours d'une conférence-entretien à la faculté de droit et sciences sociales.

Enfin, la commission Patrimoine a mis en place un groupe de travail chargé de la rédaction d'un dictionnaire historique de l'université à l'horizon 2020.

S'agissant des activités sportives, la vente de « *Pack'Sport* » (près de 6300) qui permettent d'accéder à toute l'offre du service des sports de l'université et les inscriptions aux activités (près de 13.000) ont connu une importante augmentation.

Parmi les événements sportifs de l'année, il faut citer :

- « *Fac'à vélo* » ;
- Le challenge sportif universitaire, lors duquel se rencontrent des équipes des différentes composantes, afin de renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants à celles-ci ;
- Les nuits (du Fitness, du badminton...), qui conjuguent convivialité et plaisir de vivre son université ;
- Les soirées « Bien-être », qui aident les étudiants à gérer leur stress à la veille des examens ;
- Le spectacle de danses plurielles qui regroupe les étudiants des cours de toutes les danses du SUAPS de l'année ;
- La descente en canoë, kayak, rafting et hydrospeed sur le bassin artificiel d'eaux vives de l'île Balzac ;
- Le championnat de France universitaire de tennis de table qui s'est déroulé à Tours en mai dernier.

Lors des championnats de France universitaires 2013 organisés par la Fédération Française du Sport Universitaire, les étudiants de l'université F. Rabelais ont remporté 13 podiums : 4 médailles d'or en tennis de table, boxe anglaise, équitation et natation synchronisée ; 4 médailles d'argent en tennis de table, équitation, haltérophilie et tir à l'arc ; 5 médailles de bronze en tennis de table, boxe anglaise, haltérophilie, beach volley masculin et course d'orientation. L'université de Tours a, en outre, remporté une médaille d'argent en boxe thaïlandaise en coupe de France universitaire.

Le SUAPS a travaillé cette année au renforcement du dispositif d'accompagnement des sportifs de haut niveau (préparation physique et mentale), pour une mise en œuvre à la rentrée 2013.

2. Une identité qui se co-construit

Un **Conseil du Bureau de la vie étudiante**, présidé par le Vice-président étudiant élu par le CEVU et composé d'étudiants, a été mis en place au début de l'année universitaire. Le bilan de sa première année d'activité est déjà bien fourni sous l'impulsion des deux vice-présidents étudiants. Il a été chargé par le CEVU de faire des propositions sur la charte des rythmes universitaires, la révision des conditions d'attribution des subventions du FSDIE, le statut des étudiants en régime spécial d'études et la formation des élus étudiants dans le cadre de l'UEO engagement étudiant. Il a également lancé

une réflexion sur le site internet de l'université et sensibilisé les élus étudiants lors des assises territoriales de l'enseignement supérieur et de la préparation du Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante.

Des bâtiments et des outils au service des missions de l'université

Chaque année, de nouveaux bâtiments sont inaugurés qui permettent à l'université de remplir ses missions avec toujours plus d'efficacité.

Le 27 juin 2013, étaient inaugurés les **nouveaux locaux de l'Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte (IRBI)**. L'université a en effet investi 1.600.000 € HT afin de renouveler les installations d'élevage et d'expérimentation. Après 1 an de travaux, l'Institut possède ainsi aujourd'hui des équipements uniques permettant de travailler dans des conditions expérimentales ultra-contrôlées et des surfaces de laboratoires dédiées en particulier à l'Ecologie chimique, l'Ecologie sensorielle et l'Ecologie de terrain. Avec ces nouveaux équipements, l'IRBI poursuit ainsi sa recherche de niveau international, perpétuant cinq décennies de recherche inter-disciplinaire et renforçant son intérêt dans les problématiques sociétales d'intérêt régional, national et européen.

Le 13 mars, l'université François-Rabelais, le Centre Inra Val de Loire (site de Nouzilly) et le Centre Hospitalier régional Universitaire de Tours inauguraient en présence du Président directeur général de l'INRA François Houllier, le nouveau service d'imagerie *in vivo* de plate-forme « **Chirurgie et Imagerie pour la Recherche et l'Enseignement** » (**CIRE**). Ce nouveau service, unique en France, rend possible l'utilisation de l'imagerie sur des modèles animaux de grande taille (moutons, chèvres et porcs). Il permet ainsi de réaliser des études physiologiques et physiopathologiques particulièrement originales et de bénéficier de modèles animaux proches de la clinique humaine pour le développement d'approches diagnostiques et thérapeutiques innovantes. Il aide à la mise en place de nouvelles formations universitaires et professionnelles.

En janvier 2013, ont été réceptionnés les travaux du **bâtiment 47C** qui ont permis de créer 300 m2 de surface utile destinés à l'unité INSERM 1100 (site du CHRU – Bretonneau). Le coût de l'opération a été de 600.000 € HT.

Au-delà des bâtiments, l'université a développé des outils favorisant une meilleure organisation du travail. Elle a par exemple déployé un nouveau **logiciel de gestion des heures complémentaires appelé Hélico**. Après une première phase de test réussie menée au sein de l'EPU et de l'UFR Arts et sciences humaines, cet outil a été déployé dans l'ensemble des composantes, à l'exception de l'IUT de Tours qui commencera à l'utiliser pour la rentrée 2013-2014. Ce nouvel outil permet d'assurer un meilleur suivi des heures complémentaires. Des extractions nouvelles sont désormais possibles et permettent une analyse plus fine et un pilotage plus performant de ces heures.

L'université de Tours a décidé de la **création d'un comité audiovisuel**. Ce comité, dont la coordination est assurée par Annabelle Broussard, responsable du service audiovisuel de l'UFR de médecine, est un lieu d'échanges entre les audiovisualistes de l'université pour mettre en œuvre la politique de l'établissement dans le domaine de l'audiovisuel et du multimédia. Ce comité devra, à titre principal, assurer des projets transversaux ou des projets portés par les composantes, mais dont la réalisation nécessite de mobiliser des moyens importants. Ainsi, il est demandé aux composantes de nous indiquer, en début d'année universitaire, les projets phares pour lesquels elles souhaitent recourir au service audiovisuel. Une fois le programme de l'année arrêté par le comité de pilotage politique, le comité audiovisuel mettra en œuvre les moyens humains et techniques pour assurer une prestation de qualité.

La **politique d'impression de l'université** de Tours a trois volets distincts : l'impression à destination des personnels ; l'impression à destination des étudiants ; la valorisation des services de reprographie. Les objectifs de la politique d'impression à destination des personnels sont : une plus grande mutualisation des moyens d'impression ; l'apport de nouvelles fonctions afin de répondre aux attentes des utilisateurs ; l'amélioration des services aux utilisateurs ; une contribution à la politique de développement durable de l'université et enfin une maîtrise de la consommation et des coûts.

Après un an de déploiement de cette politique d'impression, il est possible d'en tirer un premier bilan. Tout d'abord, le parc d'imprimante a été réduit à 198 copieurs contre plus de 1 100 imprimantes précédemment, une réduction du nombre d'impression (19 millions de feuilles en 2012 contre 24 millions en 2010), une réduction des émanations de polluant et de la consommation d'énergie. Enfin, les dépenses totales de la politique d'impression ont diminué de plus de 21 % entre 2010 (681 155 €) et 2012 (536 614 €).

Formation Ouverte et à Distance (FOAD) : Des étudiants se sont inscrits au premier diplôme proposé en formation à distance. Une personne a été recrutée en temps qu'ingénieur pédagogique au 1er septembre 2012 afin d'apporter une assistance à l'équipe pédagogique en charge des formations à distances. A l'UFR Droit, un autre projet est en cours de préparation, il s'agit du master de marketing des services. Un dispositif très différent a été choisi.

En 2013, de nouveaux portails captifs ont également été installés afin de permettre une diffusion plus facile du réseau wifi eduspot. Ces nouveaux portails présentent l'avantage d'être beaucoup plus fiable que les précédents et surtout ils ne sont pas limités en nombre de connexions simultanés. Eduspot est un service visant à simplifier, au niveau national, l'accès au réseau sans-fil des utilisateurs dans leur établissement, mais surtout à l'occasion de visites dans d'autres établissements.

En 2012-2013, de nombreux point d'accès (bornes wifi) ont également été rajoutés afin d'étendre la couverture du réseau Wifi. Ce réseau compte aujourd'hui environ 280 points d'accès.

L'Université a mis en place **trois filières d'élimination des déchets** dont deux concernent exclusivement les unités de recherche. A ce jour, la quantité de déchets à risque issus des laboratoires est d'environ 35 tonnes par an, hors opérations exceptionnelles.

Le circuit de collecte des papiers et des cartons, mis en place en 2009, a permis cette année de valoriser plus de 20 tonnes de papier et de cartons. A ce jour, la majorité des sites de l'université se sont impliqués dans cette démarche, l'objectif étant, à court terme, de recycler 40 tonnes de papier et cartons par an.

Enfin, en 2012, un diagnostic « Déchets et Développement Durable » a été réalisé et a permis de pointer un certain nombre d'actions prioritaires qui permettraient d'améliorer le tri, d'augmenter le taux de valorisation de nos déchets et de diminuer nos émissions de CO2 pour cette activité.

UNE UNIVERSITE OUVERTE SUR SON ENVIRONNEMENT

Partenariat et valorisation

A travers l'organisation de la valorisation de la recherche, l'université souhaite développer son rôle d'acteur de la vie économique, aux côtés des autres acteurs publics ou privés régionaux. Elle s'est fixée comme objectif de couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur : recherche fondamentale, recherche technologique, recherche finalisée et valorisation. Ceci s'est traduit par un soutien aux projets de qualité visant à la mise en place de partenariats avec le secteur industriel. Ainsi, l'université a conduit depuis plusieurs années une politique de création de laboratoires mixtes public-privé (CER : Centres d'études et de recherche) avec des industriels de la région. Elle est partie prenante de six pôles de compétitivité régionaux (Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique, Cosmetic Valley, Elastopôle, DREAM, Atlanpôles Biothérapies, Végépolys). De plus, l'UFRT soutient son activité partenariale par une politique de création de structures internes de transfert, les Centres d'Expertise et de Transfert de l'Université (CETU). Ces structures appuient les laboratoires universitaires, les entreprises et les collectivités qui ont besoin d'une expertise scientifique, de moyens technologiques, d'un réseau partenarial, pour passer du concept à la réalisation ou pour lever les freins à l'innovation.

1. Soutien à la création d'entreprise

L'université accompagne activement les chercheurs ayant la volonté de valoriser leurs travaux de recherche par la création d'entreprises innovantes. Plusieurs entreprises ont été créées ces dernières années par des enseignants-chercheurs de l'université François-Rabelais, comme par exemple :

- Transderma : validation de dispositifs médicaux et conception de formulations transdermiques
- VitamFero : élaboration de vaccins anti-infectieux
- RNAGRO : diagnostic moléculaire des pathogènes des plantes et des insectes
- Silimixt : fabrication de plaquettes en silicium

D'autres entreprises sont en cours de création. La création d'entreprises innovantes représente pour l'université un vecteur essentiel de valorisation et de diffusion des travaux de recherche. L'université héberge 5 entreprises (lauréates du Concours national de Création d'Entreprises de Technologies Innovantes) au sein de ses différentes unités de recherche. Elles bénéficient d'un environnement humain et technique favorable, elles peuvent également accéder aux équipements de recherche. La détection en amont de ses besoins est ainsi favorisée. Parmi ces entreprises, 3 résultent d'une création d'entreprise par des enseignants-chercheurs. Le savoir-faire et les compétences du Service Partenariat Valorisation Contrats sont fondamentaux afin de favoriser l'entrepreneuriat au sein de l'université.

2. La SATT Grand Centre

L'UFRT cherche à dynamiser toujours plus les activités de transfert de technologie, le dépôt de brevets et la création d'entreprise. A ce titre, dans le cadre des Projets Investissements d'Avenir, l'UFRT associée à plusieurs partenaires a déposé un projet de création de la Société Accélétratrice de Transfert de Technologie Grand Centre. Les actionnaires de cette société sont les 3 PRES Centre, Limousin-Poitou-Charentes, Auvergne, l'IRSTEA, le CNRS et l'Etat (CDC). Les PRES représentent 116 210 étudiants et offrent un potentiel de 7 857 chercheurs.

La SATT Grand Centre a été lancée officiellement en mai 2013. Son personnel interviendra notamment dans la détection, la maturation et le licensing. La structuration régionale entre la SATT, l'ARITT et les pôles de compétitivité peut permettre d'accroître le dynamisme d'innovation de l'UFRT, mais également la visibilité internationale de l'Université.

Les coopérations régionales et interrégionales

L'Etat, la Région et Centre Val de Loire Université (CVLU) ont conjointement lancé la démarche du **Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante (SRESVE)**. Cette démarche a pour but de mettre en place un cadre de concertation, de coopération et de recherche de synergies pérenne prenant en compte l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur dans toutes ses composantes et sur tout le territoire de la région centre. Avec le schéma régional de recherche et d'innovation le SRESVE guidera les choix pour l'établissement du prochain CPER.

Différents acteurs régionaux (universitaires, représentants des collectivités, des CCI, du CROUS, du rectorat, chefs d'entreprises, pôles de compétitivité, etc...) se sont réunis dans 4 groupes de travail :

1. Optimiser l'offre et les modes de formation (Pilotes : Jean-Marc Zaninetti, Université d'Orléans et Nadine Imbault, Université de Tours)
2. Qualité de vie étudiante (Pilotes : Hervé Amiard, CROUS, Romuald Boné, ENIVL et Graciela Padoani, CVLU)
3. Renforcer les visibilités des atouts de l'enseignement supérieur (Pilotes : Pierre Allorant, Université d'Orléans, Arnaud Giacometti, Université de Tours et Joël Allain, ENSI de Bourges)
4. Promouvoir l'enseignement supérieur comme vecteur de développement économique et social (Pilotes : Loïc Vaillant, CVLU et Bernard Deman, CESER)

Ces travaux ont été présentés au Comité de Pilotage SRESVE (5 juin 2013) co-présidés par le recteur, le président de région et le président du PRES, et à la Conférence des exécutifs régionaux (6 juin 2013).

Les réflexions des groupes de concertation mis en place par CVLU ont permis de préciser les ambitions du SRESVE et ont abouti à de nombreuses propositions d'actions souhaitées pour contribuer à la réalisation de ces ambitions.

Pour réaliser les différentes actions du SRESVE, il a été proposé de mettre en place au préalable des structures pour mieux connaître, communiquer et se concerter sur les objectifs de l'enseignement supérieur en région. Les structures proposées sont la mise en place de l'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur, la création d'une instance régionale de concertation pour l'optimisation de l'offre de formation, la mise en place d'un outil commun de présentation de l'offre de formation selon un référencement partagé et la mutualisation d'outils de communication autour des points forts identifiés.

Enfin il a été proposé d'ordonner le SRESVE autour de 4 axes :

1. Faciliter l'accès aux formations supérieures
2. Conforter la qualité de vie des étudiants comme facteur clé de la réussite
3. Promouvoir les atouts des établissements d'enseignement supérieur
4. Mobiliser l'enseignement supérieur comme vecteur d'insertion professionnelle et de développement économique

Le SRESVE sera finalisé et voté par le PRES CVLU et la Région Centre à la fin de l'année 2013.

Par la volonté commune des universités de Poitiers et de Tours, conscientes des nombreuses opportunités d'interactions positives entre leurs unités de recherche, un appel à projets « Actions Collaboratives de Recherche (ARC) Poitiers-Tours » a été relancé cette année. Les financements proposés, assurés par les budgets recherche des établissements, étaient modestes mais le succès a été considérable. Pas moins de 38 projets de recherche, impliquant chacun des partenaires des deux universités et solidement argumentés, ont été déposés. Tous les domaines ont été concernés, des sciences de la vie et de la santé aux sciences de la matière, des mathématiques aux sciences de l'homme et de la société sous leurs formes variées. Après évaluation scientifique, six projets ont été retenus en chimie, mécanique, médecine des transplantations, psychologie, sciences de gestion, histoire antique.

Ce succès nous conduira à poursuivre cette action dans les années à venir, tout en insistant sur le fait que les financements modestes (de l'ordre de 10.000 € par projet sur un ou deux ans) ont pour vocation à mettre le pied à l'étrier pour bâtir des projets d'envergure internationale finançables par des agences nationales (type ANR) ou internationales (type H2020).

D'autres partenariats permettent d'associer universités et Centre Hospitaliers Universitaires à l'échelle locale (Tours) et interrégionale (Tours, Poitiers, Limoges). La démarche consiste à structurer, dans un domaine précis, un processus qui part des soins pour rejoindre la recherche académique. Deux domaines associent les universités et CHU de Tours, Poitiers et Limoges (autour des neurosciences et de la transplantation), un troisième concerne seulement Tours (biomédicaments). Concrètement, en termes d'organisation, il s'agit avec ces partenariats d'assurer une continuité entre l'université et l'hôpital dans la recherche et la prise en charge des malades.

A la suite d'un appel d'offres interrégional, lancé par le groupe HUGO (Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest), les projets seront sélectionnés par un jury international.

Des partenariats nombreux

Les partenariats, parfois anciens, développés par l'université ont fait l'objet d'une grande attention tout au long de cette année. Le 4 mars dernier par exemple, un bureau commun rassemblant les exécutifs de l'université et de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Indre-et-Loire s'est tenu dans les locaux de la CCI. Il a permis la mise en place d'un comité de pilotage destiné à suivre les engagements pris dans le cadre de la convention liant les deux partenaires. D'ores et déjà, des réalisations ont vu le jour (notamment mise en place d'un flux entre les deux sites internet Sésame et R'Pro destiné à faciliter l'insertion professionnelle des étudiants) et de nouveaux projets sont définis (afin d'inviter, par exemple, les PME à recourir aux compétences des doctorants).

Durant l'année, des discussions rassemblant l'université et le Conseil général d'Indre-et-Loire ont permis de jeter les bases d'une nouvelle convention associant les deux partenaires (celle-ci sera signée officiellement en octobre 2013). Celle-ci s'articule autour de trois axes : innovation et recherche ; social, santé, prévention et handicap ; accès à la culture, rayonnement de l'université. La précédente convention avait prévu un engagement du Conseil général à hauteur de 1.500.000 € sur 4 ans. La nouvelle porte ce montant à 3.770.000 € (pour une période identique).

Les soutiens des autres collectivités territoriales (Conseil régional du Centre, Agglomérations Tour(s)Plus et Agglopolys, villes de Tours et de Blois, Conseil général de Loir-et-Cher) se sont poursuivis. S'agissant du Conseil général de Loir-et-Cher, des réunions entre services ont permis d'évoquer de nouveaux axes de travail.

D'autres partenariats ont vu le jour durant l'année écoulée. Le jeudi 7 mars, une convention cadre, unique en France, associant l'université et Pôle Emploi Centre a été signée : elle permet notamment à 26 demandeurs d'emploi de voir financer leur formation à l'université en licence professionnelle, master professionnel ou diplôme universitaire de technologie (DUT). Véritable outil de sécurisation des parcours professionnels, cette convention réaffirme combien l'université est un acteur incontournable de la formation tout au long de la vie.

Plusieurs conventions ont été signées tout au long de cette année, destinées notamment à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants ou à améliorer, encore, la qualité des formations dispensées par l'université : notamment entre l'IAE et la Fédération de la Vente directe ; avec les Moments musicaux de Touraine et le Petit Fauchoux ; entre l'EPU, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Centre et l'Institut national de recherche et de sécurité ; entre l'EPU et ERDF ; entre l'IUT de Blois et Orange ; entre le Rectorat, les universités de Tours et d'Orléans et le Conservatoire National des Arts et Métiers, etc. Ces conventions, et bien d'autres encore, prouvent combien l'université s'attache à établir de nouveaux partenaires, au plus grand bénéfice de ses étudiants, des recherches qu'elle poursuit ou des formations qu'elle dispense.

A côté de la **Fondation Rabelais**, dont les activités se sont développées cette année (soutien à la Semaine de l'Insertion Professionnelle et à la politique du handicap ; mise en place d'expositions ; conférence d'Erik Orsenna le 6 mars sur le thème « *quelle ville pour demain ?* »), la **fondation partenariale Philippe Maupas** a été créée le 20 juin 2013, date de sa publication dans le Bulletin Officiel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Cette fondation, composée de 12 membres fondateurs (dont l'université François-Rabelais, le groupe IMT et des professionnels du secteur pharmaceutique), a pour ambition :

- le soutien à la construction d'une plateforme d'innovation pour l'enseignement et la recherche (Bio3 Institute) ;

- le financement de bourses, de chaires d'excellence, de projets de recherche, d'équipements, le recrutement ou la prise en charge de personnes physiques, afin de permettre la fertilisation croisée recherche publique-recherche privée et favoriser le développement de l'activité industrielle dans le domaine de la Santé et du Bien-Etre ;
- la création d'un « *Think Tank : Health care and well-being creative class* » permettant la mise en réseau, l'animation et l'organisation d'événements pour accroître la visibilité des membres fondateurs et de leurs partenaires au niveau régional, national et international sur la filière Santé & Bien-Etre.